Sur la présence de Centaurea aspera *L. en Basse-Normandie : localité nouvelle*

par H. Belval et R. Franquet.

La présence de *Centaurea aspera* L. dans le Cotentin fut signalée en 1929 par l'un de nous au lieu dit Rivage de Grenneville, au fond de la baie de Saint-Vaast. La plante se présentait sous forme d'une grosse touffe, certainement très ancienne, située en bordure du rivage sur un talus limitant la propriété du Dr Thomas [1]. La plante s'y maintient toujours formant une masse de plus en plus épaisse, fleurissant chaque année mais sans se reproduire. Jusqu'à présent, nous avons cherché en vain d'autres spécimens dans les environs immédiats et dans la région.

Sur ces entrefaites, les auteurs de la présente note ont rencontré, il y a trois ans, deux exemplaires de *Centaurea aspera* L. à Agon-plage, près Coutainville, c'est-à-dire sur la côte ouest du Cotentin.

Ici la plante était plus éloignée du bord de la mer, à 300 mètres environ ; toutefois sur un sol encore formé de sable maritime riche en débris de coquilles. Elle était représentée par deux touffes dont l'une, petite, poussait au bord d'une « charrière » et l'autre, beaucoup plus fournie, se trouvait à une quinzaine de mètres de la première dans une « mielle ».

Ces deux pieds de Centaurée rude se maintiennent depuis que nous les avons vus pour la première fois sans se propager au voisinage dans ce cas également.

La présence de *Centaurea aspera* dans une nouvelle localité relativement septentrionale mérite d'être signalée car cette Centaurée de la section *Seridia*, c'est-à-dire des Centaurées dont les bractées de l'involucre sont pourvues d'épines palmées, est une plante nettement méridionale qui existe au Portugal, en Espagne, en Sardaigne, en Italie. En France [2] on la trouve sur les sables maritimes de la Méditerranée, dans les lieux incultes du midi ; dans le sud-ouest on la rencontre sur les bords de l'Océan, commune en Charente-Inférieure, elle est déjà moins banale en Vendée

1. R. Franquet, Centaurea aspera L. dans le Cotentin. *Bull. Soc. bot. Fr.*, 1929, 5e sér., **5**, p. 599.

2. *Flores de France* de Grenier et Godron, de G. Rouy, de H, Coste. *Flore de l'Ouest de la France* de James Lloyd.

pour devenir assez rare dans la Loire-Inférieure. En Bretagne elle existe sur le littoral par places et généralement en touffes isolées [1].

En Basse-Normandie, *Centaurea aspera* a été signalée en plus des deux localités que nous indiquons dans deux endroits seulement : à Merville, petit village du Calvados situé à l'embouchure de l'Orne et à Bouillon, dans la Manche, hameau proche de Jullouville. L. CORBIÈRE [2] note que dans les deux cas il s'agissait d'exemplaires isolés. On ne sera pas sans remarquer que ces localités sont peu éloignées du littoral.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que *Centaurea aspera* L. vit facilement en jardin botanique sous le climat de Paris. Cette plante a toujours prospéré à l'École de botanique du Muséum. LAMARCK, dans l'*Encyclopédie méthodique* (1783), indique qu'il avait vu *Centaurea aspera* L. cultivée dans le Jardin du Roi. Cette espèce est mentionnée également dans le catalogue des graines récoltées en 1825 dans le Jardin royal du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Des échantillons provenant du même jardin, déterminés par SPACH et conservés au laboratoire de culture témoignent de l'authenticité de la plante cultivée à Paris sous le nom de *Centaurea aspera* L. en 1829-33-36-37-44. J. DAVEAU la cite dans son *Catalogus plantarum horti botanici parisiensis* manuscrit de 1869-1871.

La plante est toujours représentée dans l'actuelle École de botanique du Muséum.

1. Il en existe par exemple une grosse touffe isolée sur la plage de Longchamp à Saint-Lunaire. (Renseignement donné par M. G. MANGENOT.)

2. L. CORBIÈRE, *Nouvelle flore de Normandie*, 1893.